



Saint Pierre
de Chartreuse

SAINT-PIERRE DE CHARTREUSE

LETTRE MUNICIPALE FÉVRIER 2022



POUR RECEVOIR LA LETTRE NUMÉRIQUE,

pensez à vous inscrire à la Newsletter : saintpierredechartreuse.fr

Quelques exemplaires papiers sont disponibles en Mairie de Saint-Pierre de Chartreuse

PROCHAINE PUBLICATION LE 12 MARS 2022

SOMMAIRE



- 1 - ÉDITO
- 2 - VIE MUNICIPALE
- 4 - VIE COMMUNALE
- 7 - AFFAIRES SOCIALES
- 10 - VIE ASSOCIATIVE ET CULTURELLE
- 12 - VIE INTERCOMMUNALE
- 14 - EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS
À LA MAJORITÉ MUNICIPALE
- 15 - NUMÉROS UTILES
- 16 - GLISSE EN CHARTREUSE
- 17 - UN HIVER EN FÊTE

Stéphane GUSMEROLI

Maire de Saint-Pierre de Chartreuse
Vice-Président au Parc de Chartreuse en charge
de l'agriculture et de la transition alimentaire



Édito

Cher-e-s Chartroussin-e-s,

Avec Cécile Lasio, Première Adjointe au tourisme, nous souhaitons par le présent éditto vous tenir informés des dernières évolutions concernant la station de ski et plus globalement de l'activité touristique cet hiver.

Suite à la sollicitation du Collectif les « Forces vives de Saint-Pierre de Chartreuse », qui a permis le mardi 18 janvier la tenue d'une première rencontre d'échanges entre les élus de la Communauté de communes Cœur de Chartreuse et les socio-professionnels des communes de Saint-Pierre d'Entremont et Saint-Pierre de Chartreuse, la proposition a été faite par la Présidente Anne Lenfant d'engager un travail de concertation sur l'avenir de la station de ski alpin du Cœur de Chartreuse, avec l'ensemble des acteurs concernés. L'enjeu sera de partager nos visions et converger vers un futur commun possible pour la station, d'écrire collectivement un projet de station à court, moyen et long terme, attractif et prenant en compte toutes les contraintes financières, structurelles et juridiques. Ce groupe de travail sera alimenté par les études déjà menées, par tout diagnostic jugé nécessaire pour avoir un état des lieux partagé (état des remontées mécaniques, état des pistes, prévisions d'enneigement, qualité d'accueil et parcours client ...). Pour réussir cette transition vers un nouveau modèle de station et de tourisme, la Communauté de Communes sera accompagnée techniquement et financièrement par le Plan Avenir Montagne Ingénierie de l'État, la Chartreuse ayant été seule lauréate en Isère de cet appel à projets, au regard de la qualité et de l'ambition de son projet présenté. Le premier Comité de projet, qui s'est tenu ce 9 février 2022, a été l'occasion de présenter la fiche de poste du chef de projet qui sera missionné pendant 2 ans pour animer la démarche. Les institutions présentes ont salué l'enthousiasme et la volonté de réussir ensemble ce projet, comme laboratoire vivant d'un tourisme durable et attractif, d'une « montagne à vivre ».

Nous attendons maintenant avec impatience les premières dates de réunions que proposera la Communauté de Communes aux acteurs du territoire pour travailler ensemble.

Pour les vacances de février qui débutent, la station fonctionnera globalement selon le schéma qui avait été validé par la Communauté de Communes et son exploitant SSIT cet automne 2021 : le télésiège de la Combe de l'Ours sera en service tous les jours et jusqu'au 13 mars, des navettes bus fonctionneront depuis le village toutes les ½ h. Un premier bilan pourra être dressé en fin de saison.

Par ailleurs, les stations de ski alpin des Égaux et de ski nordique de Saint-Hugues continuent de faire le plein et à séduire un public enthousiaste. Sans oublier le ski de randonnée, la raquette, la luge, la patinoire, les compétitions sportives, les chiens de traîneaux, les expositions, les animations et spectacles, la découverte du patrimoine, la gastronomie ... Ainsi, le week-end du 19/20 février sera tout particulièrement festif à Saint-Pierre de Chartreuse, avec au programme : biennale neige et glace, feu d'artifice, patinoire, exposition photos, spectacle El Fumista, etc.

Enfin, grâce à Fabienne Barris, Saint Pierre de Chartreuse est maintenant sur Instagram :

https://www.instagram.com/saint_pierre_de_chartreuse/

Profitez des magnifiques photos de notre village-station et de ses paysages !



VIE MUNICIPALE

Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 7 février 2022

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Maison de santé pluri-professionnelle

En concertation avec la Commune de Saint-Pierre de Chartreuse, les Professionnels de santé ont souhaité s'engager dans un projet de Maison de santé pluri-professionnelle. Ce projet permettra de favoriser l'accès aux soins pour les habitants de Saint-Pierre de Chartreuse, mais aussi pour les touristes et les habitants des communes périphériques. Il favorisera aussi l'échange et la mutualisation de moyens entre ces professionnels de santé, et il constituera un lieu-ressource rassurant pour les patients. Ce projet de santé a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé. Il s'installera en rez-de-chaussée du bâtiment de l'Ancienne Mairie, sous la salle des fêtes.

Le calendrier-cible de l'opération est le suivant :

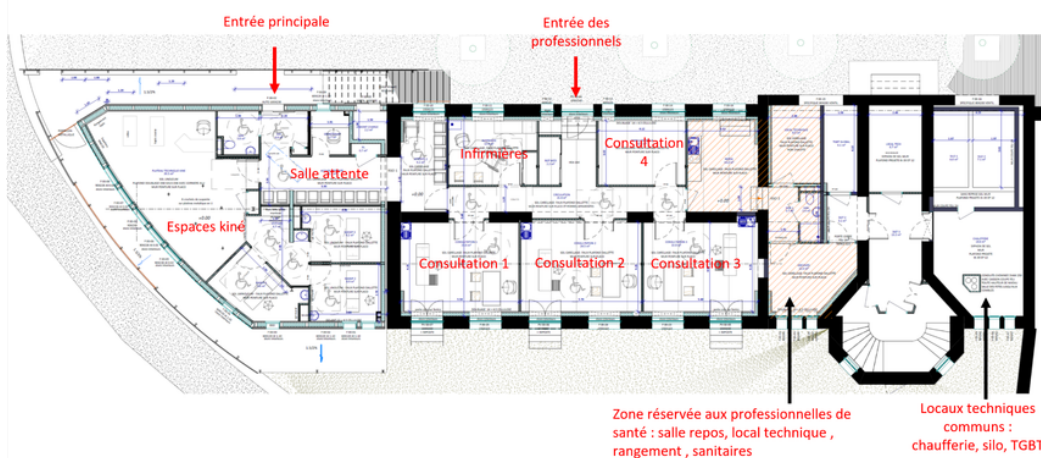
- Mars->juin 2022 : choix des entreprises de travaux
- Juillet/août 2022 : démarrage des travaux
- Septembre 2023 : Mise à disposition des locaux aux professionnels de santé

Le marché de maîtrise d'œuvre a été attribué le 1er septembre 2020 au groupement ATELIER 21/GO UP/BSI/CLIMATIC/AXIOME. Au cours des études d'Avant-Projet-Définitif, cette équipe de maîtrise d'œuvre a proposé une réponse technique et architecturale conforme aux attendus du programme et intégrant les adaptations rendues nécessaires par les problématiques techniques rencontrées.

L'estimation définitive prévisionnelle du coût des travaux est de 809 715 € HT. Le montant prévisionnel définitif des travaux, établi par la maîtrise d'œuvre de l'opération, tient compte des modifications apportées au projet. Le forfait de rémunération du maître d'œuvre définitif a été réévalué à 95 250.40 € HT.

Le coût prévisionnel total d'opération s'élève donc à 1 151 813 € HT. L'opération bénéficie des subventions suivantes :

- Etat (dispositif « DETR ») : 295 720 €
- Etat (dispositif « FNADT ») : 100 000 €
- Département de l'Isère : 100 000 €
- Région Auvergne Rhône Alpes : 200 000 €





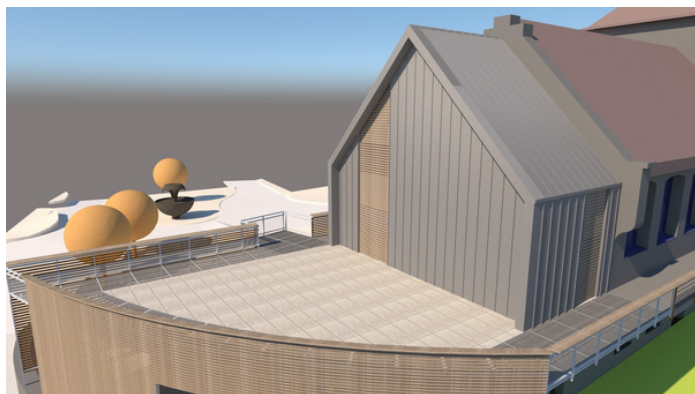
Retour sur les principales décisions du Conseil Municipal du 7 février 2022

Le contenu détaillé des délibérations prises lors des Conseils municipaux est accessible sur le site internet de la mairie. Ne sont reprises ici que les décisions les plus importantes pour la Commune.

Maison de santé pluri-professionnelle (suite)

L'évolution du coût prévisionnel des travaux s'explique par la nécessité de démolir et reconstruire la partie du bâtiment des sanitaires et des ateliers situées en RDC, de l'édicule situé immédiatement au-dessus et du parvis de la salle des fêtes qui surmonte les locaux. En effet, les études géotechniques complémentaires approfondies ont fait apparaître que la partie de bâtiment concernée reposait sur un ancien mur de soutènement (ancien cimetière) dépourvu de fondation et qu'un phénomène de glissement se produisait.

Par délibération du 7 février 2022, le Conseil municipal a validé l'Avant-Projet-Définitif de l'opération de Maison de santé pluriprofessionnelle prévue au RDC du bâtiment de l'ancienne mairie (sous la salle des fêtes), validé le coût prévisionnel des travaux établi par la maîtrise d'œuvre au stade de l'Avant-Projet-Définitif, d'un montant de 809 715 € HT (valeur décembre 2021), et validé le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre de 95 250.40 € HT (valeur décembre 2021).



Date du prochain Conseil municipal

Lundi 7 mars
à 20h30

Gestion des déchets

Le 5 avril 2021, le Conseil municipal délibérait sur un projet de restructuration des points tri de la commune, intégrant une expérimentation de 6 mois. A l'issue de cette phase d'expérimentation, qui a été concluante, des petits ajustements seront apportés. Par délibération du 7 février 2022, le Conseil municipal a validé les nouveaux emplacements des points tri et a mandaté Eric Daviaud pour mettre en œuvre les améliorations, déplacements et aménagements des points tri décidés, en lien avec la Communauté de Communes Coeur de Chartreuse.

Forêt

L'exploitation forestière est une des causes de dégradation des voies rurales (chemins ruraux ou chemins d'exploitation) et des chargeoirs ou places de dépôt de bois. Afin de prévenir les dégradations éventuelles de ces voies, d'assurer les conditions d'une remise en état de ces voies, après exploitation forestière, le Conseil municipal a décidé d'organiser une surveillance des routes, pistes et chemins forestiers communaux, lors des opérations d'exploitation forestière, par l'intermédiaire de l'ONF. Une convention a été validée, à cet effet, par le Conseil municipal.

Chemins communaux

Par délibération du 1er février 2021, le Conseil municipal décidait de procéder à l'enquête publique préalable à l'aliénation du chemin rural dit de La Coche situé au droit des parcelles AB339, AB569 et AD334 en vue de sa cession à M. et Mme COTIN. A l'issue de cette enquête publique, qui s'est déroulée en novembre 2021, le Conseil municipal a décidé de désaffecter cette partie du chemin rural.



VIE COMMUNALE

Une solution locale pour la collecte de vos cartons

Comme vous le savez, la collecte des cartons d'emballage sur le territoire de la Communauté de Communes se fait par un dépôt direct à la déchèterie. Avec la forte augmentation des achats à distance, le nombre de cartons a explosé et vous êtes nombreux à demander une solution de collecte locale sur le village.

Fruit du travail du Groupe Déchets, l'ancien local poubelle de la Diat a été transformé en « CABANE A CARTONS » pour y accueillir vos cartons d'emballage pliés.

Sous forme d'énorme boîte aux lettres, la « CABANE A CARTONS » accueillera uniquement vos cartons alvéolés pliés. Cette solution, proposée conjointement avec la Communauté de Communes est aussi mise en place sur d'autres villages du territoire. Elle est installée à titre expérimental. Son maintien dans le temps sera lié au respect de tous des consignes ci-dessous.

Nous comptons aussi sur vous pour ne plus remplir les bacs d'ordures ménagères de cartons d'emballage et de les déposer dans cette « CABANE A CARTONS » de la Diat.

Concernant les cartons issus des activités économiques, les cartons pouvant représenter de forts volumes, un travail complémentaire est en cours entre la Mairie et l'Union des commerçants. Si vous êtes commerçant et intéressé par un service de collecte sur la commune, n'hésitez pas à contacter Eric DAVIAUD.



Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredechartreuse.fr



En partenariat avec la
Communauté de Communes
Cœur de Chartreuse

CABANE À CARTONS

ST PIERRE DE CHARTREUSE - LA DIAT

EXPÉRIMENTATION

COMMENT FAIRE ?



CARTONS
d'emballage

à plier



Cartons pliés
UNIQUEMENT

à insérer
dans la
fente



CABANE
fente dans la porte

INTERDITS



CARTONNETTES polystyrène et plastique



Afin de pérenniser cette expérience
attendue par tous, nous vous demandons
de respecter ces consignes. Dans le cas
contraire, nous **arrêterons ce service.**



Restructuration des points de tri

Le 5 avril 2021, le Conseil municipal de Saint-Pierre de Chartreuse délibérait sur un projet de restructuration des Points Tri de la commune, intégrant une expérience de 6 mois. Le fonctionnement de ces nouveaux Points Tri a été observé durant la période d'été, d'automne et une partie de l'hiver 2021. Le retour d'expérience a été réalisé avec la Communauté de Communes, le groupe de travail déchets, les agents techniques communaux et les citoyens qui se sont exprimés via la lettre municipale d'octobre 2021 et une réunion du hameau de Saint-Hugues.

En synthèse, le retour d'expérience a fait remonter les points suivants :

- Le volume des déchets triés en 2021, comparé à la même période de 2019 (2020 étant non représentative du fait de la crise sanitaire), a globalement augmenté : emballages +8%, papier +5%, verre +31%.
- Les Points Tri sont beaucoup plus propres et respectés qu'auparavant pour les raisons suivantes :
 - Le nettoyage régulier des colonnes de tri
 - leur vidage très régulier
 - leur meilleure visibilité et des emplacements en sortie de village
 - l'enlèvement régulier des déchets laissés au sol
- Les Points Tri n'ayant pas de remarque et restant propres sont : Les Egaux, Patassière, Mourinas
- De temps en temps, on a observé des déchets posés au sol (cartons, vaisselle ...) sur les Points Tri de Flin et de la Diat mais sans commune mesure avec les pratiques avant la restructuration.
- Le Point Tri des Cottaves (déplacé au carrefour des Guillels à la demande du Département de l'Isère en septembre 2021 lors des travaux réalisés sur la RD512) paraît mieux placé au carrefour des Guillels (positionnement et déneigement plus simple)
- Sur le Point Tri du Plan de Ville, éviter le vidage le midi et être plus vigilant à sa propreté
- Concernant le Point Tri de la Diat, le demi-tour manque de visibilité
- Le Point Tri de Flin manque de visibilité pour les voitures venant des Bargettes et roulant vite, et il est trop visible lors de l'arrivée en voiture sur Saint-Hugues.
- Le bac textile de la Mairie n'est pas suffisamment connu.

Suite à ces constats et à l'analyse des possibilités d'amélioration, il a été décidé de :

- Maintenir les Points Tri de la Mairie, Plan de Ville, Patassière, Mourinas, Les Egaux.
- D'essayer d'améliorer le Point Tri de La Diat, pour améliorer la visibilité du demi-tour. Néanmoins, il n'est pas souhaité de le rapprocher du Pont de la Dame, classé monument historique.
- De déplacer les Points Tri suivant :
 - Cottaves au croisement des Guillels.
 - Flin à déplacer d'un parking vers St Hugues

Afin de finaliser l'aménagement de ces Points Tri, il est prévu de les aménager de façon pérenne :

- Faire un terrassement adapté à chaque lieu pour faciliter le nettoyage et le déneigement
- Faire un marquage au sol quand cela est possible pour signaler un arrêt minute avec un panneau associé

- Lors de l'enlèvement des containers, les laisser éloignés les uns des autres (80 cm) et marquer leur position
- Faire un panneau permanent de signalisation sur chaque Point Tri
- Nettoyer les bacs et le sol régulièrement (par les Services techniques)
- Déneiger l'accès aux containers sans laisser de neige devant (par les Services techniques)

Vous trouverez ci-dessous la carte des Points Tri de la commune.

Si vous souhaitez vous impliquer dans l'amélioration de la gestion des déchets sur la commune, nous vous rappelons qu'un groupe de travail sur les déchets se réunit régulièrement. N'hésitez pas à le rejoindre en contactant Eric DAVIAUD.

Éric DAVIAUD - Conseiller municipal

06 87 86 25 21 - eric.daviaud@saintpierredchartreuse.fr





VIE COMMUNALE

Projet de vente d'un terrain communal route de Perquelin, en vue de création de logements



Commune de Saint Pierre de Chartreuse

Avis d'appel à projets - Cession foncière

Identification de la collectivité : Commune de Saint Pierre de Chartreuse - Place de la mairie - 38380 Saint Pierre de Chartreuse

Correspondant : M. Stéphane GUSMEROLI (Maire). Tél : 06 24 18 11 05



stephane.gusmeroli@saintpierredechartreuse.fr

Objet : Consultation d'appel à projets en vue de la cession d'un terrain à un opérateur investisseur - Mise en vente d'un terrain à bâtir - parcelle 610 (710 m²)

La commune souhaite développer un projet de petit collectif / habitat groupé, à prix abordable, en respectant le cahier des charges.

Obtention du cahier des charges : Demande à adresser par mail à



accueil@saintpierredechartreuse.fr

ou retrouvez cet avis intégral et l'accès au dossier sur



www.saintpierredechartreuse.fr

Date limite de réception des candidatures : **lundi 18 avril 2022 à 16h au plus tard**

Remise des offres : Sur support papier et également sur une clé USB : Envoyés en lettre recommandée avec A.R. ou déposées contre récépissé à l'adresse suivante : M. Le Maire - Place de la Mairie - 38 380 Saint Pierre de Chartreuse

L'enveloppe devra porter la mention " Appel à projets - terrain communal route de Perquelin "





Solidarités au rendez-vous !

Collecte pour la distribution alimentaire – Action SPAR

Grâce à votre générosité, Gérard, responsable du SPAR et toute son équipe ont pu collecter vos dons durant plusieurs semaines. Gilles a remis au Centre Social des Pays du Guiers plus de 15 cartons de 20 kg de denrées et autres produits ! Tout ceci au profit des bénéficiaires de la distribution alimentaire. Merci pour eux !

Dimanche 16 janvier – Action Hibou Gourmand

Sandrine et Christophe du « Hibou Gourmand », Gilles, Estelle et Vous tous ! 9 personnes aux préparatifs et à la distribution ; 200 choucroutes vendues ; 30 kg de pomme de terre épluchées ; 10 m3 de dons ; plus de 1300 € de recettes ... Ce fut une belle mobilisation au profit des associations « Accueillir ensemble en Chartreuse » et « Centre social des Pays du Guiers » ! A l'an prochain ?

Portage de repas

Appel à tous les PROFESSIONNELS « faiseurs de repas » sur la Commune – pour participer au portage des repas « Colis-Repas ». Possibilité de rejoindre l'aventure à tout moment ! Se manifester par mail auprès

 claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr

Rappel à toutes les PERSONNES AYANT BESOIN du portage de repas – pour expérimenter ce nouveau service. Livraison les lundis, mercredis, vendredis matin. Réservations le samedi matin, en Mairie lors des permanences sociales.

Permanences sociales à la Mairie

Tous les samedis des semaines impaires (sauf jours fériés).

- 8h30 à 10h : Accueil sur rendez-vous à l'accueil Mairie, ou par téléphone : 04 76 88 60 18 ou Elue aux affaires sociales : 06 76 06 72 25
- 10h à 11h : Accueil sans rendez-vous

Présentation du minibus partagé sur la Commune – 25 janvier dernier - Ce service est le Vôtre !

À vous tous, qui avez participé à la découverte, à la prise en main du véhicule ! À vous tous, qui n'avez pas pu vous rendre disponibles ! À vous tous, futurs usagers de ce nouveau service mis en œuvre par le CCAS en partenariat avec Citiz !

- Pour retrouver les informations partagées :

 <https://nextcloud.parc-chartreuse.net/s/8Cn8eYaGb6d28Mp>

- Vous souhaitez être bénéficiaires du transport à la demande ou du portage de repas ?

 minibus.partage@gmail.com

 06 89 34 14 37 Le samedi matin uniquement

A l'accueil de la Mairie : le samedi matin, lors de la permanence « affaires sociales »

- Vous souhaitez être bénéficiaire du service pour vos déplacements privés, d'entreprise, d'association, familiaux ?

Pour tout savoir sur le fonctionnement, l'inscription, les tarifs :

 alpes-loire@citiz.fr

 04 76 24 57 25

Plus d'informations sur le site internet :

 <https://alpes-loire.citiz.coop/>

Claire GARCIN-MARROU -

Conseillère municipale déléguée aux affaires sociales

Vice-présidente du CCAS de St Pierre de Chartreuse

claire.garcin-marrou@saintpierredechartreuse.fr - 06 76 06 72 25



Enquête aux habitants – Prenez part au développement de notre Territoire !!!

DIAGNOSTIC SOCIAL CŒUR DE CHARTREUSE ENQUETE HABITANTS



La Communauté de communes et les communes de Cœur de Chartreuse ont souhaité se doter ensemble d'un Diagnostic social du territoire, afin de mieux connaître les évolutions des besoins de leurs habitants, et par la suite envisager des réponses adaptées aux moyens du territoire sur les champs identifiés comme prioritaires.

Ce questionnaire porte sur des types de services portés par la Communauté de communes ou les communes dans le secteur social : petite enfance, enfance, jeunesse, handicap, accès aux droits, mobilité, vieillissement, santé, etc.

Nous vous remercions par avance de votre participation à cette démarche. En effet, en prenant quelques minutes pour répondre à ce questionnaire, vous nous permettrez d'avoir une vision éclairée des besoins et de la réalité du territoire.

Les réponses collectées sont anonymes.

Nous vous remercions de privilégier la réponse en ligne, plus simple et plus rapide à remplir, en scannant le QR code ci-contre avec votre téléphone, ou via l'adresse internet suivante :

https://enquete.trajectoires-reflex.org/questionnaire_116dd/Formulaire.html



Plusieurs membres d'une famille (résidant à la même adresse) peuvent remplir le questionnaire en scannant plusieurs fois le QR code.

S'il est impossible pour vous de répondre en ligne, vous pouvez remplir ce questionnaire au format papier en cochant les cases correspondant à vos réponses.

Suivez le fil des questions dans l'ordre numéroté sauf lorsqu'un renvoi à une question ou une section ultérieure est associé à votre réponse. Ce renvoi est signalé par le symbole « → ».

Nous vous remercions dans ce cas de retourner ce questionnaire à :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE CHARTREUSE
Pôle tertiaire - 2 ZI Chartreuse Guiers – 38 380 ENTRE-DEUX-GUIERS,

Ou de le déposer dans la boîte aux lettres de votre mairie en spécifiant sur l'enveloppe « Enquête Diagnostic social Communauté de communes Cœur de Chartreuse ».

Nous vous remercions par avance de vos nombreuses contributions : plus elles seront nombreuses, plus elles reflèteront le pluralisme et la réalité de notre territoire.

Nous vous souhaitons une belle année 2022 !

Anne LENFANT Présidente de la Communauté de communes
Céline BOURSIER Vice-Présidente Petite enfance et solidarités
Marylène GUIJARRO Vice-Présidente Jeunesse

Et pour toute précision :

Tél Communauté de communes : 04.76.66.81.74

Mail : accueil@cc-coeurdechartreuse.fr



Maison de l'Emploi – Relais d'information



Communiqué de presse



6 postes de techniciens poseurs/installateurs de fenêtres et fermetures du bâtiment à pourvoir

6 postes de techniciens poseurs/installateurs de fenêtres et fermetures du bâtiment sont à pourvoir au sein de quatre entreprises du territoire (PERSONNAZ ENTREPRISE à Voiron, AFP 38 TRYBA à Moirans, FENÊTRES ET MENUISERIES COGNE à Saint Sauveur, ARNAUD & BLANC à Saint Marcellin) qui se sont engagées à recruter les stagiaires sortant de formation en contrats à temps plein !

Les entreprises font appel à la Maison de l'Emploi et de la Formation des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan pour coordonner le recrutement et la formation de techniciens poseurs/installateurs de fenêtres et fermetures du bâtiment, financée par la Région Auvergne Rhône-Alpes et Pôle emploi.

Cette formation, dispensée par le CSTB et la Fédération Compagnonnique se déroulera du 7 mars au 20 mai 2022.

Afin de connaître les modalités de recrutement et d'entrée en formation, rendez-vous à l'une des deux informations collectives suivantes :

- **Mardi 8 février 2022 à 9h à VOIRON**
Pôle emploi, 93 bd Franklin Roosevelt
- **Mercredi 16 février 2022 à 9h à ST MARCELLIN**
Pôle emploi, 4 rue la Fontaine

Les inscriptions se font sur notre site internet : www.emploi-pvsg.org/evenements

Pour plus d'informations :

contacter la Maison de l'Emploi au [04 76 93 17 18](tel:0476931718) ou par mail : olivier.hoenig@paysvoironnais.com
site www.emploi-pvsg.org FB www.facebook.com/MaisonEmploiPVSG

Nous vous serions reconnaissants de communiquer cette information



Référent de l'action

Olivier HOENIG, Chef de projet RH
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
40 rue Mainssieux – CS 80363 - 38516 Voiron cedex
olivier.hoenig@paysvoironnais.com



Contact Presse

Brigitte Hermann
Maison de l'Emploi et de la Formation
des Pays Voironnais et Sud Grésivaudan
Tél. : 04 76 93 16 58
brigitte.hermann@paysvoironnais.com



Le sou des 4 montagnes vous propose

Une soirée ski aux Eaux

Vendredi 11 février

De 19h à 21h

Pour bien débiter les vacances, venez profiter d'un moment convivial avec vos enfants.

Tarif adulte: 3€

Tarif enfant: 2€

Boissons et petites restaurations sur place.

L'ÉTAPE
suivant



Les enfants seront sous la responsabilité de leurs parents — frontale conseillée — casque obligatoire — piste ouverte: uniquement piste du Buissonnet (bleue) — magasin de location de matériel ouvert — forfait saison non accepté



SOU DES ECOLES
Saint pierre de chartreuse



L'association Les Endimanchés propose

« El Fumista »

Un spectacle pour petits et grands

L'association Les Endimanchés accueille le spectacle « El Fumista – Le Collectionneur de souvenirs », de la compagnie Dondavel,

Samedi 19 février, à 18 h,

Salle des fêtes de Saint-Pierre de Chartreuse.

Théâtre d'objets, magie et cirque, à voir en famille de 5 à 100 ans et plus, au cœur des vacances d'hiver !

Peut-être que les grands-parents sont des bocaux remplis de souvenirs qui, dans notre lointaine enfance, nous confient leur fumée avant de partir... Les souvenirs sont fragiles, ils s'échappent entre nos doigts et pourtant leurs empreintes nous accompagnent toute notre vie.

Entre cirque et magie, passé et avenir, Davel Puente nous propose un spectacle autobiographique comme une expérience à vivre, universelle, magique et poétique, que nous devons nourrir et privilégier.



Dans le respect des règles sanitaires.

Tarif minimum : 3 € enfant et 6 € adulte, et plus si vous le pouvez en soutien aux Endimanchés.

Réservation conseillée au 06 95 38 73 82.



Club Photosom

EXPO PHOTO "QUARTIER LIBRE"

Saint Pierre de Chartreuse
Salle des Arts

Du 12 au 20 février 2022

De 14 h à 18 h
De 10 h à 18 h le week-end

Entrée gratuite

Correrie
Musée de France
GRANDE CHARTREUSE

Vacances février 2022
Correrie de la Grande Chartreuse

Ouverture exceptionnelle (sous réserve des conditions météorologiques)

Mercredi 16 février de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Mercredi 23 février de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30

Mercredi 2 mars de 10h à 12h30 et de 14h à 17h30



Plein tarif : 7€ - Tarif réduit : 4€ - Dégustation de Green Chaud en fin de visite

VISITES GUIDEES / ATELIERS

- Atelier enluminure (durée : 1h30)
 - Mercredi 16 février à 10h15
 - Mercredi 23 février à 10h15
 - Mercredi 2 mars à 10h15
- Visite guidée du musée (durée : 1h30)
 - Mercredi 16 février à 15h
 - Mercredi 23 février à 15h
 - Mercredi 2 mars à 15h

Informations pratiques :

- Les visites sont limitées à 20 personnes. L'atelier enluminure est limité à 12 personnes. Réservation au 04 76 88 60 45 ou par mail : info@musee-grande-chartreuse.fr
- Tarifs : 10€/adulte - 5€/enfant

La Correrie de la Grande Chartreuse
Musée de France
La Correrie
38380 Saint Pierre de Chartreuse
info@musee-grande-chartreuse.fr
Tél. 04 76 88 60 45

musée de France

Artistes de Chartreuse

Biennale Neige et Glace

2022

Saint Pierre de Chartreuse

Exposition artistique Salle Hors sac

Du 12 au 27 février 2022

Sculptures sur glace Plan de ville

Le 19 et 20 février 2022

Samedi 19 février de 14h à 19h - nocturne jusqu'à 22h

Dimanche 20 février de 9h30 à 17h30-18h

Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la voie publique.

Serge PAPAGALLI
et
Stéphane CZOPEK
dans

ÇA VA RÂLER !

Texte et mise en scène de Serge Papagalli

Tarif : 23 €
Moins de 18 ans : 18 €

Jeudi 3 Mars et Vendredi 4 Mars 2022

Salle de fêtes du Revol
38380 SAINT LAURENT DU PONT

19H30: Accueil, buvette, petite restauration
20h30: Début du Spectacle
Placement Libre



Elections 2022 - Vote par procuration

Il est désormais possible de remplir sa demande de procuration en ligne sur le site :



maprocuration.gouv.fr

Comment ça marche ?



Nouvelle ressourcerie en Chartreuse

La Ressourcerie de Chartreuse va ouvrir dans quelques mois sur Saint-Laurent-du-Pont. Créée par le Groupe économique solidaire Adéquation en partenariat avec la Communauté de communes Coeur de Chartreuse et le Centre social des Pays du Guiers, la Ressourcerie est un projet très attendu par les habitants et les acteurs associatifs et économiques du territoire.

Les travaux d'aménagement du bâtiment sont en cours, et l'ouverture est prévue en avril prochain.

Pour en savoir plus :

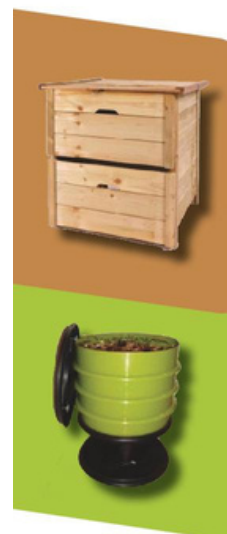


<https://coeurdechartreuse.fr/?s=ressourcerie>



MODÈLES COMPOSTEURS

à disposition des administrés



COMPOSTEURS

25 €

VOLUME : 400L

Profondeur : 82 cm | Largeur : 81 cm
Hauteur : 80 cm

30 €

VOLUME : 600L

Profondeur : 96 cm | Largeur : 88 cm
Hauteur : 80 cm

LOMBRICOMPOSTEURS

30 €

VOLUME : 17L

Hauteur de fonctionnement variable : 60 et 69 cm
Recommandé pour une famille de 1 à 4 personnes

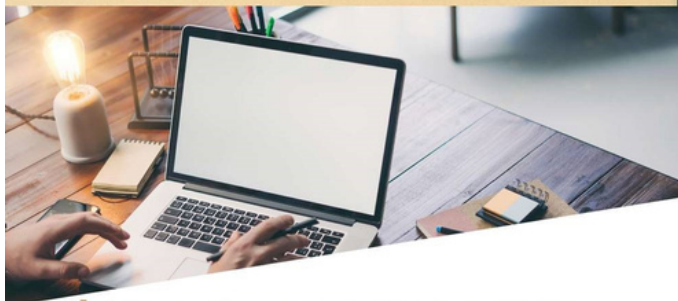
CONTACTS

Réservez votre composteur ou lombricomposteur auprès du service déchets : 04 76 66 65 24 ou à : prevention-dechets@cc-coeurdechartreuse.fr

www.coeurdechartreuse.fr



NOUVEAUTÉ



UN CONSEILLER NUMÉRIQUE POUR VOUS ACCOMPAGNER

A partir de mi-Janvier :

- Permanences individuelles
- Ateliers informatiques



Pour plus d'informations : 04 76 55 40 80
1 rue Charles Hérod • 38380 Saint-Laurent du Pont

CENTRE DE LOISIRS DU 14 AU 18 FÉVRIER
3 - 6 ans / 7 - 11 ans

AADEC HIVER 2022

De 4 à 24 euros / jour (selon QF)
De 17 à 107 euros / semaine (selon QF)



AUXI jeunes



Pour les vacances d'hiver... un peu de magie..

Apprentissage de **lours** avec un **magicien professionnel**.

Fabrication d'**accessoires** et **projection d'un film** et de **courts métrages**.

Mais aussi des **jeux**, de la peinture, du découpage, du dessin,

et des sorties **neige** !!! (luge, raquettes, ou ski de fond selon les conditions météo)

Ecole communale de St P. d'Entremont
Arrivée entre 8h30 et 9h30 / Départ entre 17h et 18h
Le détail du planning sera communiqué 10 jours avant le début des vacances.
DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE SUR LE SITE DE L'AADEC
RENSEIGNEMENTS : jeunesse@aadec.fr - 04 79 65 84 03
aadec.fr



Vacances d'Hiver



11-14 ans et 15-17 ans

Accueil à la Maison Hermesende de 10h à 17-18h

Gratuit 8 places

SORTIE À GRENoble

SHOPPING, BALLADE, KEBAB, K-FÉ DES JEUX !
UNE JOURNÉE EN VILLE !

16 Février

17-18 Février 8 places

INTERCENTRE

2 JOURS, UNE NUITÉE AVEC 5 AUTRES ESPACES JEUNES !
L'INTERCENTRE ? C'EST 50 JEUNES QUI SE RÉUNISSENT ET 6 ANIMATEURS QUI VOUS FERONT VIVRE DES MOMENTS INOUBLIABLES !
AVEC BATAILLE DE BOULE DE NEIGE !

participation selon QF

Gratuit

FAIS TA CHRONIQUE RADIO

DIFFUSÉE SUR LES ONDES POUR DE VRAI !
UN PLATEAU RADIO VOUS ACCUEILLERA :
3 JOURS POUR CRÉER, ENREGISTRER ET MONTER UNE CHRONIQUE DE RADIO SUR LE SUJET DE VOTRE CHOIX !
INTERVIEW, JINGLE...
REJOINS LA TEAM D'ANIMATEUR RADIO

21-22 & 23 Février



NOUR_ADEC

INSCRIPTION AVANT LE 11 FÉVRIER
DOSSIER TÉLÉCHARGEABLE SUR AADec.FR

@ COMMUNICATION@AADec.FR

INFOS 06 01 88 70 49

AADec.FR



Moins de déchets et de gaspillage !

Collez un autocollant « STOP Pub » sur sa boîte aux lettres : stop au gaspillage du papier !



C'est en moyenne 30 kg d'imprimés publicitaires par foyer et par an (soit près de 12 kg par habitant) qui sont déposés dans les boîtes aux lettres non équipées d'un « STOP PUB » !

Grâce à cet autocollant « STOP PUB », vous ne recevrez plus de publicités mais continuerez de recevoir les journaux des collectivités.

Vous pouvez demander un autocollant Stop Pub auprès de votre mairie ou à l'accueil de la Communauté de Communes Cœur de Chartreuse



EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS A LA MAJORITE MUNICIPALE

Conformément au règlement intérieur adopté par le Conseil municipal le 7 décembre 2020, un espace d'expression dans la Lettre municipale de Saint-Pierre de Chartreuse est réservé aux Conseillers n'appartenant pas à la majorité.

« L'ascenseur vallées que constitue la Télécabine des Essarts pour accéder au domaine skiable de Saint-Pierre de Chartreuse / Le Planolet et à l'espace débutants, depuis le centre du village est fermé. Nous avons la chance de disposer d'un tel mode de transport (dont rêve Villard de Lans). On nous parle de sécurité et vétusté des appareils, de réduction du périmètre pour assurer l'équilibre financier ; tout ceci est faux.

1. Prenons les derniers arrêtés préfectoraux concernant la sécurité :

- 13/03/2020 : suspension de l'exploitation « concernant l'incapacité de l'exploitant à résoudre ses fragilités organisationnelles et à gérer de manière satisfaisante la sécurité de l'exploitation ». Ce n'est donc pas la vétusté des installations qui posait problèmes !
- 9/04/2021 : levée de suspension d'exploitation des remontées mécaniques. L'EPIC, avec l'aide d'un spécialiste en Remontées Mécaniques, a établi le Système de Gestion de Sécurité (SGS) et assuré les travaux d'entretien réguliers du Télésiège de la Scia et de la Télécabine des Essarts.

2. La Télécabine des Chenus à Courchevel (4 places, pinces S) date de 1969 (alors étudiant, j'ai participé à sa construction) et fonctionne toujours. Mieux, ce sera l'accès principal depuis Courchevel 1850 au départ de la piste l'Eclipse nouvellement aménagée pour les épreuves hommes des championnats du Monde 2023.

3. La réduction du périmètre ne permet pas d'améliorer la rentabilité du domaine comme le montre l'exploitation d'aujourd'hui. Dans le contexte climatique actuel, toutes les stations sont très réactives lorsque la neige est là, il faut tout ouvrir au plus tôt !

En faisant référence au passé, en 2018 avec un enneigement comparable, le chiffre d'affaires a été de plus de 2 M€. Avec l'actualisation des prix, si Cœur de Chartreuse avait été réactive, le chiffre d'affaires pourrait être de l'ordre de 2,5 M€ générant une marge de plus de 500 000 €. Elle aurait été bénéfique pour les comptes de la Communauté de Communes, alors que l'on va constater en fin de saison un déficit de ce montant !

Dans le dernier bulletin municipal « La Municipalité de Saint-Pierre de Chartreuse tient à exprimer son soutien à l'activité ski alpin sur notre territoire qui reste un des moteurs de l'économie du village générant un grand nombre d'emplois directs et indirects et des commerces de qualité. Malgré les difficultés actuelles, nous devons garder collectivement le cap : anticiper la transition vers une offre diversifiée quatre saisons ».

Or, ses actions sont en sens inverse :

-Aucune opposition à la fermeture du télésiège de la Combe de l'Ours l'été,

-Démission des associations auxquelles participait activement la commune pour aider au développement de l'activité économique et spécialement du tourisme :

- Association Nationale des Elus de la Montagne (ANEM),
- Association Nationale des Maires de Stations de Montagne (ANMSM),
- Association Nationale des Elus des Territoires Touristiques (ANETT),
- Abandon de la poursuite du dossier de renouvellement de « Station classée de tourisme » (obtenu sans discontinuité pendant 80 ans depuis 1938).

Espérons que dans un sursaut salutaire la municipalité d'aujourd'hui reparte de l'avant ! »

Yves GUERPILLON,
Conseiller municipal

(Liste « Village 4 saisons, J'Y CROIS »)



MÉDECINS

Dr Fanny ARNOUX et Luc ROSSARY
www.medichartreuse.prendreunrendezvous.fr
 @ : medichartreuse@gmail.com
 04 76 56 73 80 / 04 76 88 81 81

PHARMACIE

Dr Sophie MOTTET
 04 76 88 65 21

INFIRMIÈRE LIBÉRALE

06 87 61 39 04

SAGE-FEMME LIBÉRALE

04 79 28 99 76

KINÉSITHÉRAPEUTES

04 76 87 13 67

PRATICIEN OSTÉOPATHIE

Christophe TARADE - 06 23 44 72 54

PSYCHANALYSTE

Vincent BUCCI - 07 81 32 33 97

NATUROPATHE

Madeleine NAU - 06 09 44 17 68

SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE COVID-19

Nathalie TISSOT - 06 84 12 73 06
 Anne ERMOLIEFF - 06 73 48 24 74

SAMU - 15 ou 112

POMPIERS - 18

GENDARMERIE - 17

URGENCES PERSONNES SOURDES - 114

DÉCHÈTERIE ENTRE-DEUX-GUIERS

Lundi : 13h00 - 17h00
 Mardi : 8h00 - 12h00
 Mercredi : 8h00 - 12h00
 Jeudi : 8h00 - 13h00 et 14h00 - 17h00
 Vendredi : 13h00 - 17h00
 Samedi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00

DÉCHÈTERIE SAINT-PIERRE D'ENTREMONT

Mardi : 14h30 - 16h30
 Samedi : 9h00 - 12h00

MAIRIE

04 76 88 60 18
 OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00
www.saintpierredechartreuse.fr

AGENCE POSTALE

04 76 53 01 30
 OUVERT du mardi au samedi de 8h30 - 12h00

BIBLIOTHÈQUE

04 76 50 34 81
 OUVERT mercredi de 10h00-12h00 et 15h00-17h00
 samedi de 9h00-12h00

ÉCOLE DES 4 MONTAGNES

04 76 53 01 30
 Cantine : 04 38 02 05 52
 Accueil Périscolaire : 06 87 41 89 45

CRÈCHE "FÉES ET LUTINS"

04 76 88 65 40

TAXI DE CHARTREUSE

06 84 83 88 54 - 06 59 67 04 74

LES CLES DE CHARTREUSE

ESPACE VERT DE CHARTREUSE

06 33 08 63 20

CENTRE SOCIAL (ST LAURENT DU PONT)

04 76 55 40 80

ADMR

04 76 06 44 14

OFFICE DE TOURISME

ST PIERRE DE CHARTREUSE

04 76 88 62 08

PARC NATUREL RÉGIONAL DE CHARTREUSE

04 76 88 75 20

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COEUR DE CHARTREUSE

04 76 66 81 74



PENSEZ AU COVOITURAGE
 Pour plus de renseignements
 consultez la page :

saintpierredechartreuse/transports.fr



GLISSE EN CHARTREUSE

Horaires d'ouverture de la patinoire



Pendant les vacances de février, la patinoire vous accueille :

Lundi 15h00 - 19h00
Mercredi 15h00 - 18h00
Samedi 15h00 - 18h00
Dimanche 11h00 - 16h00



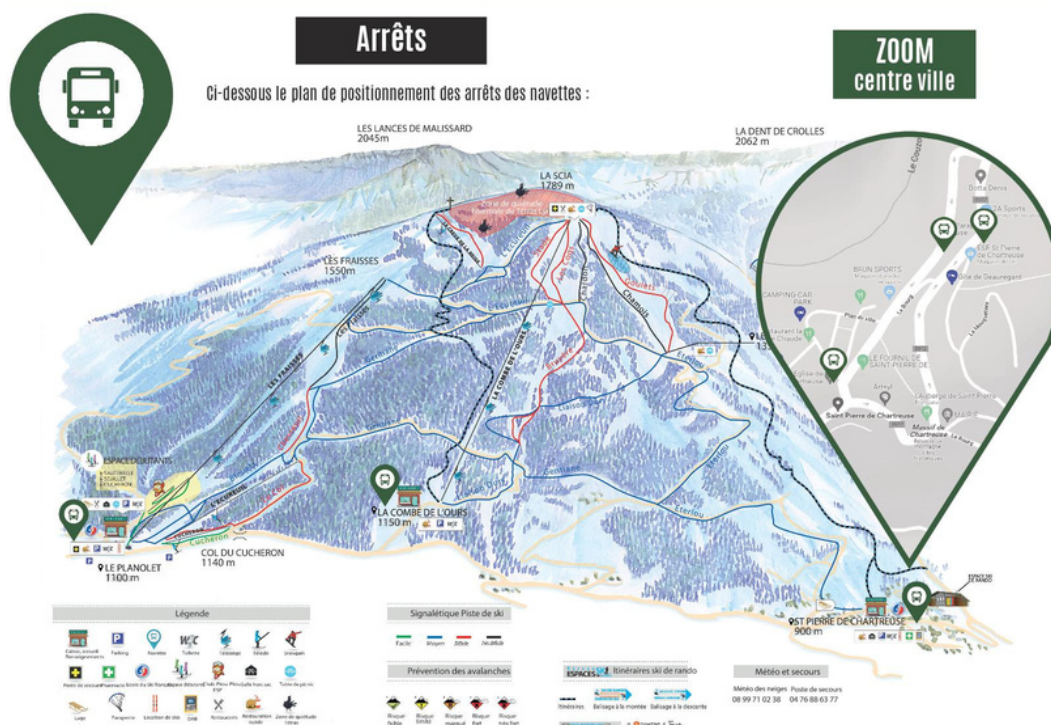
Pendant le week-end de la Biennale Neige et Glace, les horaires seront adaptés à ceux de l'événement :

Samedi 19 février 14h00-18h30 et 20h00-22h00
Dimanche 20 février 9h30-12h00 et 13h30-17h00



Aller	SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE >>> LE PLANOLET									
	Plan de Ville	8h30	9h30	10h30	11h30	12h30	13h30	14h30	15h30	16h30
	Baffardière (caïsses)	8h35	9h35	10h35	11h35	12h35	13h35	14h35	15h35	16h35
	La Combe de l'Ours	8h45	9h45	10h45	11h45	12h45	13h45	14h45	15h45	16h45
	Le Planolet	8h55	9h55	10h55	11h55	12h55	13h55	14h55	15h55	16h55

Retour	LE PLANOLET >>> SAINT-PIERRE-DE-CHARTREUSE									
	Le Planolet	9h00	10h00	11h00	12h00	13h00	14h00	15h00	16h00	17h15
	La Combe de l'Ours	9h10	10h10	11h10	12h10	13h10	14h10	15h10	16h10	17h25
	Baffardière (parking)	Arrêt à la demande								
	Plan de Ville	9h25	10h25	11h25	12h25	13h25	14h25	15h25	16h25	17h35



Un hiver en fête !

SAINT PIERRE DE CHARTREUSE

VACANCES DE NOËL

Dimanche 19 décembre : Lancement de saison

Inauguration de la patinoire - de 10h à 12h - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse
Concert de Noël - à 16h - Musée Arcabas, Saint-Hugues

Lundi 20 décembre

Spectacle de Noël - à 15h - Salle des fêtes, Saint Pierre de Chartreuse

Jeudi 23 décembre

Tour en calèche - de 17h à 19h - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse
Feu d'artifice - à 19h15 - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse

Mercredi 29 décembre

Feu d'artifice - à 18h30 - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 8 et dimanche 9 janvier

Manche du championnat de France : Samse National Tour ski de fond - Col de Porte
Le samedi : Manche du circuit du Dauphiné pour les jeunes en nocturne

Samedi 12 janvier

Challenge des Nocturnes de ski de fond Chartreuse - à 19h - Station de Saint-Hugues

Jeudi 13 janvier

Atelier d'écriture de l'Attrape Mots - Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 29 et dimanche 30 janvier

Manche du championnat de France : Samse National Tour Biathlon - Col de Porte
Le samedi : Manche du circuit du Dauphiné pour les jeunes en nocturne

Dimanche 30 janvier

Chartreuse Winter Trail - à partir de 7h - Station de Trail, Saint Pierre de Chartreuse

Tous les mardis

Descentes aux flambeaux et nocturnes de ski alpin - De 19h à 21h - Station des Égaux

Tous les jeudis

Bal folk - à 19h - Salle des fêtes, Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 19 février

Tour en calèche - de 17h à 19h - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse
Spectacle "El Fumista" - à 18h - Salle des fêtes, Saint Pierre de Chartreuse
Feu d'artifice - à 19h15 - Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 19 et dimanche 20 février

Biennale neige et glace - Centre bourg, Saint Pierre de Chartreuse
Exposition des artistes de Chartreuse - Saint Pierre de Chartreuse

Samedi 12 mars

Evènement ski de rando - Espace ski de rando, Saint Pierre de Chartreuse



VACANCES DE FÉVRIER



MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Tous les dimanches matin
Plan de ville - Saint Pierre de Chartreuse



PATINOIRE ÉPHÉMÈRE

Les lundis des vacances de 15h à 21h
Les mercredis et samedis de 15h à 18h
Les dimanches de 10h à 15h
Plan de ville, Saint Pierre de Chartreuse
Autres jours sur réservation : 06 95 69 50 08



EXPOSITION PHOTO SOM

Du 12 au 20 février
Salle des Arts, Saint Pierre de Chartreuse



ESF / ESPACE SKI DE RANDO

Tous les jours sur réservation
Saint Pierre de Chartreuse - 04 76 88 62 87



CONCOURS PHOTOS

Aidez-nous à choisir la photo de couverture de la prochaine lettre municipale
en nous envoyant vos photos sur le thème :
"Paysages d'hiver de Saint-Pierre de Chartreuse"



Pour participer à ces concours, envoyez vos photos jusqu'au 15 mars 2022
par mail : lalettre@saintpierredechartreuse.fr



Pour plus d'informations, retrouvez le règlement sur le site internet :
saintpierredechartreuse.fr

Directeur de publication : Stéphane GUSMEROLI
Responsable de la rédaction : Stéphane GUSMEROLI
Rédaction, envoi par email : Fabienne BARRIS- Dominique JULIEN
Crédits photos : Nicolas BERNARD, Eric DAVIAUD, Cie Dondavel,
Cécile LASIO



Saint Pierre
de Chartreuse